

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00574 Numéro SIREN : 413 845 983 Nom ou dénomination : 6TI

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2020 sous le numéro de dépôt 7026

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	620	620		
<i>Fonds commercial</i>	1		1	
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	20 779	17 610	3 170	4 055
<i>Inmob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	4 314		4 314	352 118
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	2 743		2 743	2 698
ACTIF IMMOBILISE	28 457	18 229	10 228	358 872
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	939 781		939 781	119 594
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	47 632		47 632	2 934
<i>Personnel</i>	7 267		7 267	1 000
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	30 173		30 173	11 013
<i>Autres créances</i>	400 352		400 352	3 180
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	818 279		818 279	198 944
<i>Charges constatées d'avance</i>	8 441		8 441	4 715
ACTIF CIRCULANT	2 251 925		2 251 925	341 380
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 280 382	18 229	2 262 153	700 251

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	189 712	189 712
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 971	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 516	689 729
Report à nouveau		-2 142 084
Résultat de l'exercice	1 037 142	1 769 922
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 251 340	532 279
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		30 756
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		30 756
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 529	72 144
Personnel	312 458	4 486
Organismes sociaux	160 619	3 766
Etat, Impôts sur les bénéfices	40 011	36 408
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	246 499	18 115
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	33 696	2 298
Dettes fiscales et sociales	793 284	65 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 010 813	167 972
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	2 262 153	700 251

790

Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6TI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 262 153 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 037 142 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

 Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

TUP par décision en date du 29 avril 2019 de la société 6 TI centre effective au 1er juin 2019.
Cette opération a généré un boni de confusion d'un montant de 1 116 984 euros.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Une TUP a été réalisée au cours de l'exercice avec la société 6TI CENTRE.
De ce fait, les flux comptables liés à l'activité (chiffre d'affaires et charges liées) figurent :
– pour le 1er semestre dans les comptes de la société 6TI CENTRE
– pour le 2ème semestre dans les comptes de la société 6TI

Le boni lié à la TUP (intégrant notamment le résultat réalisé par 6TI CENTRE au cours du 1er semestre) figure dans les comptes de la société 6TI en produits financiers pour un montant global de 1 116 984 €.

De manière à permettre de comparer les données entre l'exercice 2018 et 2019, une présentation agrégée des comptes de 6TI et 6TI Centre vous est présentée ci-après.

Autres éléments significatifs

Les présents comptes annuels ont été établis dans le contexte spécifique de l'épidémie du COVID19. Il est sans incidence sur les présents comptes annuels .

Les mesures de confinement mises en oeuvre par le Gouvernement le 17 mars 2020 ont impacté l'activité de la société sur les éléments suivants :

- . Une demande d'activité partielle a été déposée à la DIRECCTE
- . Un report d'échéances URSSAF a été mis en œuvre
- . Un report d'échéances du/des emprunts en cours a été mis en place
- . L'entreprise a eu recours au Prêt Garanti par L'Etat afin de limiter les tensions de trésorerie

AGREGATION DES COMPTES 6TI & 6TI CENTRE

AGREGATION DES COMPTES 6TI & 6TI CENTRE

	31/12/19			31/12/18		
	6TI	CENTRE	TOTAL AGREGÉ	6TI	CENTRE	TOTAL AGREGÉ
Recettes	2 729 649	100%	1 715 568	100%	4 445 216	100%
Achats matières	0	0%	0	0%	0	0%
Marge Brute	2 729 649	100.0%	1 715 568	100.0%	349 977	100.0%
Charges externes	-950 285	-35%	-480 538	-28%	-144 931	-33%
salaires	-1 081 502	-40%	-424 067	-25%	-70 363	-16%
col. sociales	-368 826	-13%	-157 047	-5%	-25 847	-6%
impôts et taxes	-52 749	-2%	6 878	0%	-4 725	-1%
transfert de Charges	4 342	0%	0	0%	18	0%
EBE *	260 630	10%	860 793	25%	64 329	18%
Amort. Prov.	-1 288	-0%	0	0%	-1 642	-0%
autres produits & charges	2	0%	279	0%	-0	0%
Résultat d'exploitation	259 345	10%	861 572	25%	62 686	18%
Résultat financier	1 117 272	41%	386	0%	297 537	66%
dont Amort. Prov. financier	0	0%	0	0%	0	0%
Résultat exceptionnel	1 975	0%	0	0%	1 480 450	33%
dont Amort. Prov. Exceptionnel	0	0%	0	0%	0	0%
Participation	-107 363	-4%	363	0%	-6 000	-0%
Impôt Société	-234 087	-9%	0	0%	-64 752	-1%
Résultat comptable	1 037 142	38%	662 300	20%	1 769 922	40%

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				1
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	183	437		620
Immobilisations incorporelles	183	437		621
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 700			3 700
– Matériel de transport		8 353	8 353	
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 979	5 100		17 079
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 679	13 453	8 353	20 779
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	352 118	2 196	350 000	4 314
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	2 698	45		2 743
Immobilisations financières	354 816	2 241	350 000	7 057
ACTIF IMMOBILISE	370 678	16 131	358 353	28 457

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>			84	84
<i>Apports</i>	437	13 453	2 157	16 047
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	437	13 453	2 241	16 131
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		8 353	350 000	358 353
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		8 353	350 000	358 353

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
<i>Éléments achetés</i>	
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	1
Total	1

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	183			620
Immobilisations incorporelles	183			620
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	363	740		1 103
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 261	253		16 506
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 624	993		17 610
ACTIF IMMOBILISE	11 806	993		18 229

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 436 389 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	2 743		2 743
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	939 781	939 781	
<i>Autres</i>	485 424	485 424	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	8 441	8 441	
Total	1 436 389	1 433 646	2 743
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	43 200
Divers – produits à recevoir	174
Total	43 374

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 010 813 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 529	217 529		
Dettes fiscales et sociales	793 284	793 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes–Associés et autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	1 010 813	1 010 813		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Dettes contractées auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	47 948
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	122 383
<i>Provisions hs</i>	7 462
<i>Provisions rtt</i>	19 707
<i>Provisions commissions & primes</i>	56 164
<i>Personnel – autres charges à payer</i>	106 742
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	56 296
<i>Charges soc/hs</i>	1 940
<i>Charges soc/h rtt</i>	9 065
<i>Charges sociales – charges à payer</i>	10 379
<i>Etat – autres charges à payer</i>	28 572
Total	466 658

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	8 441		
Total	8 441		

 Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 19 820 euros

AGREGATION DES COMPTES 6TI & 6TI CENTRE

AGREGATION DES COMPTES 6TI & 6TI CENTRE

	31/12/19			31/12/18		
	6TI	CENTRE	TOTAL AGREGÉ	6TI	CENTRE	TOTAL AGREGÉ
Recettes	2 729 649	1 715 566	4 445 216	349 977	4 245 591	4 595 568
Achats matières	0	0	0	0	0	0
Marge Brute	2 729 649	1 715 566	4 445 216	349 977	4 245 591	4 595 568
Charges externes	-950 285	-480 538	-1 430 822	-184 931	-1 791 467	-1 976 399
salaires	-1 081 502	-424 067	-1 505 569	-70 383	-1 244 527	-1 314 890
col. sociales	-388 826	-157 047	-545 873	-26 647	-484 565	-510 212
impôts et taxes	-52 749	6 878	-45 871	-4 725	-51 184	-55 909
transfert de Charges	4 342	0	4 342	18	4 413	4 431
EBE *	260 630	660 793	921 423	64 329	678 260	742 589
Amort. Prov.	-1 288	0	-1 288	-1 642	-439	-2 082
autres produits & charges	2	779	782	0	2	2
Résultat d'exploitation	259 345	661 572	920 917	62 686	677 823	740 509
Résultat financier	1 117 272	365	1 117 637	297 537	765	298 302
dont Amort. Prov. financier	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	1 975	0	1 975	1 480 450	454	1 480 904
dont Amort. Prov. Exceptionnel	0	0	0	0	0	0
Participation	-107 363	363	-107 000	-6 000	-131 836	-137 836
Impôt Société	-234 087	0	-234 087	-64 752	-129 316	-194 068
Résultat comptable	1 037 142	662 300	1 699 442	1 769 922	417 889	2 187 811

6TI

Société par actions simplifiée au capital de 189 712 euros
Siège social : 3, rue de la République - 45000 ORLEANS
413.845.983 RCS ORLEANS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 1 037 141 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 037 141 euros
A titre de dividendes (<i>soit environ 440,14 € par action</i>)	500 000 euros
Le solde	537 141 euros

En totalité au compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à 542 657 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

500

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction	Dividendes non éligibles à la réfaction
Clos le 31/12/2018 (distribution de réserves hors AGOA)	1 440 000 €	1 440 000 €	0 €
Clos le 31/12/2017	0 €	0 €	0 €
Clos le 31/12/2016	0 €	0 €	0 €

Il convient de mentionner une distribution exceptionnelle de dividendes, prélevée sur le compte « autres réserves », d'une somme de 318 080 euros, soit 280 euros pour chacune des 1 136 actions composant le capital social de la Société, suivant décision unanime des associés en date du 23 mai 2019.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Pour la société SDCO
Présidente
Madame Sandrine DORAT



Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 6TI.....

Forme juridique : Société par actions simplifiée.....

Numéro unique d'identification - (Siren) : 413.845.983 RCS ORLEANS.....

Représentée par :

Nom : DORAT.....Prénom : Sandrine.....

☐ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☒ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

 1e 11/09/2020